PSSM Formation aux premiers secours en santé mentale - Module Jeunes	
Public	Tout public majeur vivant ou travaillant avec des adolescents (collège et lycée) et jeunes majeurs
Prérequis	Aucun
DISPOSITIONS PRATIQUES	Effectif minimum : 12 participants Effectif maximum :16 participants
Modalités et délai d'accès	Inscription via e-mail : au minimum 15 jours avant le démarrage de la session
Présentation de l'organisme de formation	Le Pôle Discriminations, Violence et Santé (PDVS) du MAS est un organisme de formation ayant pour principal objectif de développer et d'accompagner des projets en lien avec les questions de discriminations et de violence impactant la santé sous toutes ses formes, dans une perspective de psychologie communautaire. L'activité qui l'illustre le mieux est le déploiement du dispositif *Sentinelles et Référents*®, principalement en milieu scolaire, sur l'ensemble du territoire français (métropole et DOM-TOM), ainsi que dans certains lycées français à l'étranger. Pour cette activité nous bénéficions du soutien des Agences Régionales de santé (ARS) d'Auvergne-Rhône-Alpes, d'Occitanie, de PACA, d'Ile-de-France (Directions Départementales du 93 et du 95),
Objectifs	**Connaître** la démarche AÉRER (Approcher évaluer et assister en cas de crise, Écouter activement et sans jugement, Réconforter et informer, Encourager à aller vers des professionnels, Renseigner sur les autres ressources disponibles) pour les troubles psychiques

Contenu de la formation	**MODULE 1**
	Introduction à la santé mentale des jeunes et aux Premiers Secours en Santé Mentale
	• Santé mentale des adolescents et jeunes adultes : définitions, représentations et idées reçues
	• Facteurs de risque et de protection chez les jeunes (développement, environnement familial, scolaire, social)
	• Spécificités des signes avant-coureurs chez les jeunes
	• Premiers Secours en Santé Mentale : principes généraux, posture de l'aidant, rôle et limites
	• Le **plan d'action PSSM « AERER »** appliqué aux jeunes
	• Introduction au trouble **dépressif chez les jeunes**
	
	MODULE 2
	Plan d'action PSSM – Dépression et crise suicidaire chez les jeunes
	• Premiers secours en cas de **pensées suicidaires ou comportements suicidaires**
	• Troubles dépressifs en dehors des crises
	• Introduction aux **troubles anxieux** chez les jeunes
	
	MODULE 3
	Plan d'action PSSM – Troubles anxieux, attaques de panique, stress post-traumatique
	• Premiers Secours face à :
	  ○ une **attaque de panique**
	  ○ une **réaction à un événement traumatique**
	• Accompagner les jeunes après un traumatisme (violences, harcèlement, deuil…)
	• Introduction aux **troubles psychotiques** chez les jeunes

	Plan d'action PSSM – Troubles psychotiques, usage de substances, troubles du comportement, conduites à risque • Premiers secours en cas de crise psychotique aiguë • Troubles psychotiques hors crise • Troubles liés à l'usage de substances chez les jeunes • Troubles des conduites alimentaires (TCA) • Conduites agressives et situations de crise
Modalités pédagogiques	**Moyens pédagogiques** Les moyens mobilisés visent à faciliter l'appropriation des savoirs, savoir-faire et savoir-être attendus d'un secouriste en santé mentale : • **Exercices pratiques** et **études de cas** pour illustrer les troubles et les situations de crise ; • **Mises en situation / jeux de rôles** autour du plan d'action AERER pour entraîner les compétences relationnelles et les postures de soutien ; • **Apports théoriques interactifs** pour transmettre des connaissances fondamentales sur les troubles psychiques ; • **Supports audiovisuels** (films, vidéos, témoignages) pour favoriser l'immersion et l'analyse de situations réelles ou simulées ; • **Capitalisation des expériences vécues** par les participants (professionnelles, personnelles ou bénévoles) dans une logique de co-construction et de pair-apprentissage. **Supports pédagogiques** • **Manuel officiel du secouriste en santé mentale**, remis à chaque participant et utilisé comme fil conducteur pendant la formation ; • Diaporama de présentation structurant les temps de transmission et de synthèse ; • Fiches pratiques, outils de repérage, et tableaux récapitulatifs des troubles abordés. **Matériel et conditions logistiques** • Salle adaptée aux activités en sous-groupes et aux mises en situation ; • Matériel de vidéoprojection et paperboards pour l'animation ; • Formation exclusivement en présentiel
Moyens d'encadrement de la formation	• Apports théoriques liés à des situations vécues et des débats à partir de supports vidéo • Échanges sur les expériences et interactivité (dont des mises en situation et des outils pédagogiques interactifs) • Renforcer l'aide apportée aux personnes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale • Remise du manuel de secouriste en santé mentale

Durée	Durée totale : 2 jours soit 14 heures
Dates	Sessions sur demande ou pré-établies
Lieu(x)	Dans vos locaux ou dans des locaux loués/prêtés
Coût par participant	Prix : À partir de 180€ TTC
Accessibilité	Un entretien préalable sera mis en place pour aménager au mieux la formation avec votre handicap. Nos intervenants savent adapter leurs méthodologies pédagogiques en fonction des différentes situations d'handicap. Contact référent handicap : Eric Verdier, e.verdier@mas-asso.fr
Restauration	A charge des stagiaires Liste fournie sur demande
Hébergement	A charge des stagiaires Liste fournie sur demande
Responsable de l'action, Contact	Eric VERDIER Responsable du Pole Discrimination Violence Santé e.verdier@mas-asso.fr
Formateur /trice	La formation est assurée par un·e formateur·trice accrédité·e par PSSM France, ayant suivi le cursus de formation obligatoire et validé par l'organisme certificateur. Le ou la formateur·trice maîtrise les contenus pédagogiques, les outils d'animation spécifiques au programme PSSM, ainsi que les postures professionnelles nécessaires pour accompagner un groupe sur des sujets sensibles en lien avec la santé mentale.
Suivi de l'action	• Emargement des stagiaires et du formateur par demi-journée. • Déconnexion à la plateforme PSSM en cas d'absence totale ou partielle. • Certificat de réalisation fourni par l'Organisme de Formation • Une attestation de secourisme (PSSM) remis par PSSM France, après évaluation de la formation, au stagiaire. • Remise du manuel aux stagiaires ayant suivi l'intégralité de la formation.

Evaluation de l'action	Quizz des connaissances avant et après Bilan formateur et participants en fin de formation Certificat de secouriste en santé mentale délivré par PSSM France Une évaluation de l'action sur 33 points *(satisfaction des participants) à saisir par les stagiaires pour obtention de leur attestation de secourisme.*
Indicateurs de résultats et de performance	Nombre de stagiaires inscrits sur l'année en cours : Nombre de formations : Taux de satisfaction : Taux de réussite aux évaluations des acquis : *Les données seront mises à jour en décembre 2025